



Communiqué de presse

Service national : construire un nouveau modèle français (et européen)

Face aux défis contemporains d'engagement citoyen, de cohésion nationale et de préparation à la défense, plusieurs pays en Europe ont ou vont faire évoluer leur service civil ou militaire. Pour éclairer cette question essentielle, cette première *note flash* revient sur les exemples européens et les débats en cours chez nos voisins. Elle examine ensuite quatre scénarios pour la France, suivant deux axes : service civil ou militaire, engagement volontaire ou obligatoire. Elle présente enfin la piste novatrice de dispositifs hybrides, à la fois civils et militaires, susceptibles de donner naissance à un modèle français, voire européen, de service civilo-militaire universel.

« Dans notre pays, comme sur tout le continent, ressurgit le débat sur de nouvelles formes d'engagement, plus fortes. Ce débat mêle deux enjeux : un enjeu de cohésion (retrouver un creuset national dans des sociétés fragmentées et polarisées) et un enjeu de sécurité (mieux préparer nos sociétés aux menaces, y compris militaires, dans une optique de résilience), qui se renforcent l'un et l'autre », souligne Clément BEAUNE, Haut-commissaire au Plan et Commissaire général de France Stratégie.

Des dispositifs très différents entre pays européens

Dix pays de l'Union européenne ont aujourd'hui un service militaire obligatoire, pour les hommes (Autriche, Chypre, Croatie, Estonie, Finlande, Grèce, Lettonie, Lituanie, Danemark et Suède – ces deux derniers pays appliquant également l'obligation aux femmes). Cette appellation recouvre des dispositifs différents, notamment pour la part de jeunes concernés, qui varie de près de 80 % des jeunes hommes en Grèce à moins de 8 % des hommes et des femmes en Suède.

Six pays (France, Allemagne, Belgique, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) proposent un service à caractère civil et volontaire, là aussi avec une participation très variable.

La question de l'évolution des dispositifs d'engagement des jeunes anime le continent européen. Le service militaire a été réintroduit ces dernières années en Lituanie (2015), en Suède (2017) et en Croatie (2025). Plusieurs grands pays voisins de la France ont actuellement des débats politiques sur sa réintroduction et la forme à lui donner (Allemagne, Belgique, Pologne, Royaume-Uni).

En France, une coexistence de dispositifs volontaires, civils et militaires

Depuis la suspension du service national en 1997, la France déploie des dispositifs volontaires, civils (service national universel - SNU - et service civique, qui ont concerné respectivement 40 000 et 88 000 nouveaux jeunes en 2023) et militaires (service militaire adapté en outre-mer et service militaire volontaire en métropole, choisis par 6 000 et 1 000 jeunes environ chaque année).

Dispositifs d'engagement en France : deux nouveaux scénarios originaux

Cette *note flash* explore et chiffre le coût de quatre scénarios possibles d'évolution des dispositifs d'engagement en France : un SNU « vitaminé », un service civil universel, un service

militaire volontaire et le retour du service militaire obligatoire. La note estime le coût de cette dernière hypothèse, qui entraînerait en outre une évolution majeure de notre modèle d'armée, à **14,5 milliards d'euros par an** si hommes et femmes étaient également mobilisés.

Afin d'articuler au mieux les objectifs de cohésion sociale et de résilience de la société, la *note flash* présente enfin **deux scénarios novateurs de service civilo-militaire universel**, articulants un socle commun à tous et un choix laissé à chacun :

- La première option reposerait sur **un service civil obligatoire pour tous** (un séjour de cohésion de douze jours comme dans l'actuel SNU, suivi de cinq mois de mission de type service civique) et **un service militaire volontaire de trois mois**. Dans l'hypothèse où **600 000 jeunes** (soit 75 % d'une classe d'âge) effectueraient le service civil chaque année, et **60 000** prolongeraient par un service militaire volontaire, son coût serait de **4,95 milliards d'euros par an** (hors coût des infrastructures nouvelles)
- La deuxième option reposerait sur **un service obligatoire pour tous, avec options civile et militaire** : après un séjour de douze jours commun à tous les jeunes, une deuxième période obligatoire offrirait le choix entre un service civil de cinq mois ou un service militaire de trois mois. Si **20 % des 600 000 jeunes** optaient pour un service militaire et **80 %** pour le service civil, le coût associé serait de l'ordre de **5,2 milliards d'euros** (hors coût des infrastructures nouvelles).

« L'hypothèse d'un service mixte, fondé sur une période de cohésion commune suivie d'un engagement civil ou militaire pour chaque jeune, semble une voie très prometteuse. Ce service civilo-militaire universel dessinerait un modèle français original, adapté à notre temps », déclare Clément BEAUNE.

Un nouveau modèle français à vocation européenne

Ce nouveau modèle français aurait également une vocation européenne : *« Plusieurs partenaires, en premier lieu l'Allemagne, réfléchissent à des modèles analogues, et nous pourrions bâtir ainsi un vrai projet franco-allemand avec la nouvelle coalition. Des échanges européens pourraient être intégrés au service national, et des financements européens envisagés pour ce grand projet de cohésion et de sécurité »,* conclut Clément BEAUNE.

[Consulter l'Édito de Clément BEAUNE et la note flash](#)